

Yves Ackermann est le président (PS) du Conseil général du Territoire de Belfort, dont les responsables affichent depuis longtemps une préoccupation active de l'insertion et du droit à l'emploi (1).

Economie & Humanisme : *Entre les impératifs d'une visibilité des réalisations du Conseil général, ceux des échéances électorales, et en tenant compte des besoins immédiats des groupes les plus pauvres, comment inscrire cette politique dans le long terme ?*

Yves Ackermann : Nous ne pouvons pas garantir le fait que notre action politique s'inscrive dans la durée ; sinon les échéances électorales, précisément, se trouveraient vides de sens. L'enjeu de l'emploi est un problème qui dépasse notre capacité d'action propre : ce n'est pas le Conseil général qui va créer les emplois qui font défaut dans un département qui a enchaîné les crises industrielles. Cela n'empêche pas que la bataille pour l'emploi soit au cœur des politiques menées par le Conseil général depuis des années déjà.

Ce qui est nouveau, c'est le rapprochement que nous voulons favoriser entre les entreprises et les services engagés dans l'aide à l'insertion. Nos liens avec les organisations du monde économique sont maintenant nettement plus serrés. Pendant des années, un travail de fond avait été fait dans ce sens ; mais on n'avait pas assez travaillé sur la jonction entre ces « mondes », ce qui est mieux fait aujourd'hui. La présence de toutes les organisations concernées, y compris l'ANPE et l'ASSEDIC, dans la Maison de l'emploi et de la formation que nous lançons montre cette avancée, et va permettre de l'accentuer (2).

E. & H. : *Vous évoquez un rapprochement avec les Chambres de Commerce,*

Chambre de Métiers et autres organisations patronales. La principale difficulté n'est-elle pas de coopérer en ce sens avec les entreprises elles-mêmes ?

Y. A. : C'est vrai, des décalages existent entre ces organisations et leurs entreprises-membres, sans parler des entreprises qui n'y adhèrent pas activement, ou pas du tout. Le nouveau contrat que nous expérimentons depuis fin 2005 nous a permis d'entrer en contact directement avec des entreprises (3), quitte à ce que leur expérience déclenche, par la suite, un retour vers les Chambres. Nous pouvons constater en particulier que ces entreprises disent ne pas vouloir vivre dans un environnement morose, défaitiste, avec un fort taux de chômage etc. La perspective d'un territoire dans lequel l'emploi et l'intégration sociale soient vraiment pris en compte les concerne.

Ce que la période récente nous a appris aussi, c'est le fait que l'action pour l'insertion progresse si ceux qui en sont responsables prennent en compte les besoins et les logiques d'embauche des entreprises. La tendance à destiner les emplois disponibles prioritairement à ceux qui en sont vraiment les plus éloignés a un fondement d'humanité, c'est certain ; mais elle nous met dans une impasse... ; ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas agir avec tous en vue de leur accès, plus tard, à des emplois.

E. & H. : *Le Conseil général est aussi employeur, directement ou indirectement via ses commandes. Comment se sert-il de cette capacité, dans la durée, dans une perspective d'aide à l'insertion ?*

Y. A. : En premier lieu, en développant en son sein les emplois en contrats aidés.

(1) Cf., par exemple, l'entretien avec le président Christian Proust, *Economie & Humanisme* n° 361, 2002.

(2) Lire, p. 37, la présentation des lignes de force de cette Maison.

(3) Contrat Départemental d'Accès à l'Emploi, détaillé en p. 38.

UNE ACTION DANS LA DURÉE ?

L'expérience des « emplois jeunes » a été significative : ils ont généré des accès à un emploi stable dans la fonction publique territoriale. Le défi qui s'ouvre maintenant devant nous est qu'une partie des postes, assez nombreux, qui vont être libérés par des départs en retraite soient occupés par des personnes en difficulté. Une autre piste est celle de l'apprentissage ; elle est d'autant plus viable que le Conseil général vient de devenir employeur d'un bien plus grand nombre de personnels techniques (4). Mais tout, ou presque, reste encore à faire sur ce plan. Ce n'est pas simple, car il faudra que des maîtres d'apprentissage se désignent et soient formés. Et nous devons réussir à convaincre les équipes de nos services de prendre l'habitude d'intégrer des apprentis. À nous, les politiques, de prendre nos responsabilités. Pour ce qui est des commandes du Département, l'acquis est ce que nous confions à des structures d'insertion, notamment pour les espaces naturels. Nous avons aussi tenu notre place pour que les grands chantiers se déroulant sur notre territoire adoptent des clauses d'insertion ; quant à adopter ces clauses pour les travaux dans notre patrimoine bâti, cela reste à faire. Parmi les responsables d'entreprises, beaucoup restent encore à convaincre sur ce plan...

E. & H. : Ressentez-vous des facteurs de résistance dans l'état d'esprit des élus départementaux ? Même à gauche, la solidarité est parfois comprise comme une aide sans perspectives de réelle intégration...

Y. A. : Je ne perçois pas cet obstacle. Ce que nous avons ouvert comme itinéraires vers l'emploi durable pour des RMistes, avec le CDAE, a fait l'objet d'un engagement collectif. Notre difficulté majeure, en la matière, est financière : les dépenses au titre des allocations RMI auront crû de 50 % en trois ans !

E. & H. : Pour construire une politique d'appui à l'emploi qui corresponde bien à l'évolution des besoins, l'expression un tant soit peu organisée des personnes concernées ne fait-elle pas défaut ?

Y. A. : Le problème de base, c'est la désstructuration qui provient du chômage très prolongé. Pour les personnes qui sont en contrat CDAE, par exemple, et qui ont général deux à trois ans de chômage derrière elles, s'exprimer est devenu vraiment très difficile. Le fait de trouver du travail, dans les structures d'insertion notamment, permet des relations, une prise de parole, des réactions organisées. Tant que le chemin vers l'emploi reste fermé, c'est l'isolement qui domine.

E. & H. : Voyez-vous les syndicats jouer un rôle quant à l'expression des chômeurs les plus en difficulté ?

Y. A. : Nous les associons à ce que le Conseil général essaye de faire. Mais on ne peut pas considérer qu'ils soient présents de façon forte au rendez-vous.

E. & H. : Un autre point important vous paraît-il à mentionner concernant ce volet de votre politique ?

Y. A. : Je peux souligner à la fois le caractère expérimental de notre action, et ce qu'elle peut déclencher, non seulement dans le concret, mais aussi pour tordre le cou à certaines idées reçues. Avec le CDAE notamment, nous avons démontré que les RMistes, dans leur très grande majorité, veulent travailler, et cela aura été important vis-à-vis de la population du département. Je trouve scandaleux qu'un certain nombre de bien pensants, eux-mêmes nantis, continuent à faire porter sur les RMistes une culpabilité quant à leur situation et à ce qu'ils coûtent à la collectivité.

Propos recueillis par Vincent Berthet

(4) Pour les routes, les collèges, les espaces verts...